



Fédération Française
des Artistes
Prestidigitateurs

257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Président : Serge Odin
Secrétaire général : Gérald Rougevin
Trésorier : Bernard Ginet

<http://www.magie-ffap.com> –

Contact Secrétaire général :

Gérald Rougevin

49 av de Condé

94100 Saint Maur des Fossés

secretaire-general@magie-ffap.com – 06 70 68 12 40

PV CONSEIL FÉDÉRAL du 13 novembre 2020 – Conférence par ZOOM

Président de séance : Serge Odin

Secrétaire de séance : Gérald Rougevin et Lionel Petitalot (enregistrement zoom)

Ordre du jour :

- 1) Mot du Président
- 2*) Validation du compte-rendu du dernier Conseil fédéral - Texte joint - Vote
- 3) Comptes FFAP 2020, appel à cotisation FFAP 2021, budget prévisionnel 2021
- 4) Questions diverses
- 5) Hors ordre du jour : démission du trésorier

Présents et représentés/Absents excusés/Absents/Invité : cf Annexe 1 : émargements

22 membres présents ou représentés valablement sur 23 élus. Le quorum est atteint et le Conseil est valide.

Relevé de décisions :

- *CR du dernier conseil validé*

L'organisation du prochain Conseil fédéral aura lieu le samedi 24 avril 2021. Les modalités de tenue de cette réunion (virtuelle ou présentielle) sera communiquée 15 jours avant compte tenue de la situation sanitaire en France.

SÉANCE

1 - Mot du Président

Serge Odin remercie tous les présents et rappelle la situation sanitaire. On a mis en place un odj réduit afin de parler de sujets divers, autre qu'administratif.

2– Validation du compte rendu du dernier Conseil fédéral - Vote

Le Secrétaire général fait voter le texte du CR (**cf PV Conseil novembre 2019 en annexe 2**)

Question : Validez-vous le compte rendu ?

Vote : 0 abstention ; 0 contre ; 22 pour

Le texte sera mis sur le site dans la version fournie lors de la convocation avec la mention « validé ».

3- Comptes FFAP 2020, appel à cotisation FFAP 2021, prévisionnel 2021

2020 :

Situation réelle au 13 nov 2020 :

Variation de stocks de livres vendus en plus par rapport au document envoyé lors de la convocation. On ajoute l'impression de la revue et la facture de routage et la poste. Il y a donc environ 5000 euros de plus. L'EDF S a eu un stage fin octobre, le coût pour la FFAP est aussi ajusté dans le tableau en date du 13 nov pour environ 2800 euros. Le nouveau tableau budgétaire est en PJ de ce compte-rendu. Ce stage a été fait en partenariat avec l'association KAGIMA et le club de Clermont-Ferrand. L'EDF C a fait un stage avec un coût d'un peu moins de 1000 euros. Le BIAM a fait un seul stage avec un excédent positif d'environ 2400 euros. Congrès de Troyes 2021, avec environ 95000 € de recettes, et des dépenses pour les réservations. Si on doit baisser la jauge de Troyes ou si on doit annuler de notre fait, on aura une perte dans les deux cas. Mais le congrès n'est pas compté pour 2020.

Au global FFAP, résultat de 18900 euros environ en excédent mais il faut compter les dernières factures d'ici fin 2020.

Revue : économie réalisée d'environ 3800 euros grâce à G Proust qui a payé de la pub et par le changement d'imprimeur. De moins en moins de retours de revues.

Boutique avec environ 300 euros d'excédent.

Fin 2020, la FFAP sera en excédent de 23000 euros de résultats positifs.

Voir le document présenté en séance en annexe 3.

Questions : pub Double Fond gratuite par partenariat (10% sur les produits de vente pour les membres FFAP), échange de pub aussi avec Magicus. Seul Proust paie la pub.

Question : a-t-on le budget pour l'acquisition de la loge éventuellement ? peut-on faire un emprunt ? cela dépendra du prix de vente qui sera fixé lors de la prochaine assemblée générale de l'immeuble car la capacité d'emprunt de la FFAP est limitée, et des travaux possibles compte-tenu de la structure du bâtiment, ainsi que du prix des travaux. Les recettes FFAP sont primordiales pour financer l'achat. Le Conseil réaffirme par un avis favorable (22 pour, 0 contre, 0 abs) que l'étude sur les coûts et sur les travaux doit continuer et être faite afin de demander à l'AF une capacité d'emprunt en vue d'acquérir le local, si la copro vote la vente.

Remarque sur la facture d'un coach EDF S / coût global des dépenses EDF C : EDF C n'a pas autant de dépenses et sont beaucoup moins nombreux. Ce coût de coach non FFAP pose questions à certains, et d'une façon général les coûts EDF présentés ne sont pas clairs pour tous. Précision par le trésorier que le coût des frais des coachs est maintenant encadré par des justificatifs. Une charte EDF précise désormais les modalités pour les frais des intervenants FFAP dans les EDF. Pour les non FFAP, il y a une facture.

Remarque sur les justificatifs : il faut les fournir sinon pas de remboursements, cela semble normal.

Remarque sur le chéquier supprimé pour les EDF : cela facilitait les choses, maintenant c'est moins simple.

Remarque sur la situation sanitaire : en 2021 tout le monde devra faire des efforts pour le budget.

2021 :

Trop d'interrogations pour 2021 pour représenter un prévisionnel. Une analyse sur 2020 montre que les frais FFAP correspondent à environ 57 euros par membre FFAP, or la cotisation est de 50 euros. On n'a donc pas de marges de manœuvre. Bernard présente une analyse des frais par rapport aux cotisations FFAP (**cf annexe 3b**).

Bernard détaille le prévisionnel avec ces incertitudes et des choix devront être faits en termes de dépenses, tout ne pourra donc pas être réalisé comme en 2020.

4- Questions diverses

Réponses aux questions de N Decreton :

En ma qualité de Président d'amicale N.M.C., j'ai deux questions pour le C. F.

Question 1- avez-vous l'intention de diminuer la cotisation fédérale 2021 pour tenir compte de la neutralisation de certaines manifestations et congrès en 2020 ?

Débat autour des nouvelles actions 2020 qui ont eu lieu : congrès virtuel, échanges entre les présidents, et sur les actions possibles en virtuel comme un échange possible entre les EDF et les clubs.

Cet apport avec la même cotisation est un plus, et on peut aller plus loin, cela décloisonne les clubs, les actions FFAP. Chacun peut en bénéficier plus largement.

Certains sont pour la diminution puis la ré-augmentation ensuite car chaque membre serait concerné, d'autres sont pour le maintien car la revue est maintenue, il y a eu les assurances des clubs et aussi une convention en ligne. Ce qui pourrait baisser ce sont les activités des clubs qui elles ont effectivement diminué et donc la cotisation de la part club.

Rappel que les cotisations 2021 ont été votées en 2020, il faudrait donc repasser au vote AF.

Plutôt que diminuer la cotisation, il conviendrait plutôt de faire des conférences gratuites en ligne, prêter zoom aux clubs qui le souhaitent ou faire d'autres actions en compensation des actions qui ne seront pas toutes faites en 2021.

Avis du Conseil sur cette question : 1 en faveur de baisser la cotisation FFAP en 2021, 3 abstentions, 18 pour la maintenir en l'état. Le Conseil.

Le Conseil ne proposera pas la baisse de cotisation à l'AF.

Question 2- en cas de changement de logo pour la FFAP, avez-vous l'intention de venir en aide aux amicales pour compenser certaines dépenses pour mise à jour des supports faisant référence au logo FFAP actuellement ?

L'idée serait d'accompagner les clubs qui auraient des frais sur le changement de nom.

Réponses aux questions de J Hennessy :

Il y a à l'étude un changement de nom, de logo, etc.

Question 1 : est-ce que cela ne doit pas être une décision d'AF ou CF, car pour l'instant peu de nouvelles là-dessus ?

Décision en AF car on change les statuts (dénomination). Le choix du nom sera fait par l'AF (statutaire), ainsi que le changement des statuts.

Question 2 : mais sûrement plus importante. Quelle serait l'utilité réelle de ces changements ? Car par le passé on a dépensé beaucoup d'argent pour un nouveau site, qui devait entre autres nous apporter une reconnaissance et des nouveaux membres, etc.

Va-t-on recommencer ces erreurs ?

Rappel de Serge O sur la démarche de changement d'identité (logo, nom) pour rendre la fédération plus attractive suite au travail fait avec le cabinet de com en début 2020.

Des devis ont été demandé, mais chers. On peut sans doute faire la même chose à coûts plus faibles avec une partie du travail en interne. Le nom peut être trouvé en interne FFAP, et ensuite prendre un prestataire pour le logo seulement.

Certains membres ne voient pas l'intérêt du changement de nom, et du gain (plus de membres, plus d'attractivité...), avec une impression que les décisions sont déjà prises par le bureau. En revanche le nouveau site n'est toujours pas en place, pas la peine d'attendre le nouveau nom. Quelles seront les conséquences du changement du nom ? Petit débat sur le coût et sur ce que cela impliquera pour les clubs.

Le choix du nom sera fait par l'AF (statutaire), ainsi que le changement des statuts.

Le Conseil donne un avis favorable sur la poursuite de l'étude sur le changement de nom de l'association, à présenter et à proposer à l'AF.

Réponses aux questions de Pathy Bad :

Est-il possible de faire une courte présentation du bilan 2020 et des perspectives 2021 pour l'EDFS ?

Oui, Pathy fait une rapide présentation du stage 2020.

Hors Ordre du jour :

Démission du Trésorier :

Serge Odin annonce la démission du Trésorier et de son remplacement prochain. La transition se fera d'ici fin 2020. Bernard GINET établira les comptes 2020 pour la prochaine assemblée fédérale 2021 afin d'obtenir le quitus et être dégagé de toutes responsabilités.

Bernard GINET s'exprime sur ses raisons. Le Conseil en prend acte et le remercie vivement pour toute ses actions faites pour la FFAP, actions rigoureuses et efficaces.

Le Président devra coopter un nouveau trésorier (art 11.2 du RI de la FFAP) qui tiendra ses fonctions jusqu'aux prochaines élections fédérales en 2022.

Le Secrétaire général fera les changements nécessaires auprès de la Préfecture dans les 3 mois.

5 Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil fédéral.

Date : le samedi 24 avril 2021.

Serge Odin remercie tous les participants.

La séance se termine à 00h30

Le 22 novembre 2020 :

Serge Odin
Président



Gérald Rougevin
Secrétaire général



ANNEXES



Conseil Fédéral du 13/11/2020

NOM + PRENOM	ANNEE	Dernier en année	Nbr Memb	Nb voix	Abs-	Pouvoir à	Pouvoir reçu	Tot Pou	Tot Vox	SIGNATURE
2 Membres Elus										
ARIAL MARTINE	BORDEAUX	2020	1	1				0	1	OK
ARIAL SERGE	BORDEAUX	2020	1	1				0	1	OK
BLANGY CHRISTOPHE	OEDM	2020	1	1				0	1	OK
COURVOISIER EMMANUEL	BESANCON	2020	1	1				0	1	/
CRUNELLE SEBASTIEN	CALAIS	2020	1	1				0	1	OK
DECRETON NOEL	LILLE	2020	1	1				0	1	OK
DELVILLE MARTINE	CESAR H	2020	1	1				0	1	OK
DENIS FREDERIC	LORRAINE	2020	1	1				0	1	OK
GINET BERNARD	BESANCON	2020	1	1				0	1	OK
GUEZ LAURENT	BORDEAUX	2020	1	1				0	1	OK
HENNESSY JOEL	FLANDRES	2020	1	1				0	1	OK
LABEADADE YVES	BORDEAUX	2020	1	1				0	1	OK
MAGEUX GILLES	MHC PARIS	2020	1	1				0	1	OK

Conseil Fédéral du 13/11/2020

NOM + PRENOM	ANCIENNE	Dernier à assister	Nbr Memb	Nb voix	Abs.	Pouvoir à	Pouvoir reçu	Tot Pou	Tot Votx	SIGNATURE
NAUDET GEORGES	PARIS AFPAM	2020	1	1				0	1	OK
ODIN SERGE	LOIRE	2020	1	1				0	1	OK
PETIAUD WILLIAM	DIJON	2020	1	1				0	1	OK
PETITALOT LIONEL	GEMENOS	2020	1	1				0	1	OK
PIVETEAU JEAN-CLAUDE	PARIS AFPAM	2020	1	1				0	1	OK
PROTAT HUGUES	NORMANDIE	2020	1	1				0	1	OK
ROUGEVIN GERALD	FFAP DIRECT	2020	1	1				0	1	OK
TABARY FRANCIS	STRASBOURG	2020	1	1				0	1	OK
THIERY MICHEL	LORIENT	2020	1	1				0	1	OK
TRUPIN PATRICK	BORDEAUX	2020	1	1				0	1	OK

Nombre de lignes : 23

23 23

0 23



Fédération Française
des Artistes
Prestidigitateurs

<http://www.magie-ffap.com> –

Contact Secrétaire général :

Gérald Rougevin

49 av de Condé

94100 Saint Maur des Fossés

secretaire-general@magie-ffap.com – 06 70 68 12 40

ANNEXE 2

257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Président : Serge Odin
Secrétaire général : Gérald Rougevin
Trésorier : Bernard Ginet

PV CONSEIL FÉDÉRAL du 23 novembre 2019 – Maison de la FFAP - Paris

Président de séance : Serge Odin

Secrétaire de séance : Gérald Rougevin le matin, Emmanuel Courvoisier l'après-midi

Ordre du jour :

1) Mot du Président

2) Questions diverses

3*) Validation du compte-rendu du dernier Conseil fédéral - Texte joint - Vote

4) Comptes FFAP 2017, 2018

5) Appel à cotisation FFAP 2020, budget prévisionnel 2020

5 bis) Point ajouté à l'ODJ : le projet de la réunion des Présidents FFAP

6) Carte FFAP 2020 et grade de magicien

7) Congrès FFAP : retour Mandelieu et questionnaire, point sur 2020, 2021, 2022 (lieux et équipes), perspectives d'avenir des congrès ;

8) Point sur le BIAM : comment communiquer pour le faire connaître

9) Revue FFAP : retour sur une mini étude : papier, numérique – vote

10) EDF Scène : point et questions, règles FFAP, partenariat Musée de la Magie; invitée Céline NOULIN

11) EDF Close Up : règles FFAP, partenariat avec espace WIP

12) Communication FFAP : information sur les actions à venir avec le concours d'une consultante

13) Concours régionaux :

- Clubs FFAP organisateurs et intérêts privés.

- Cas des concurrents qui ont déjà gagné l'un des concours validant FFAP et qui se présentent aux autres

14) Sélection FISM Europe en Espagne et FISM Monde à Québec. règles du concours

15) Point sur les amicales = cas de Rennes à visiter rapidement : Actions à envisager ?

16) Point sur la plateforme PRO, l'assurance professionnelle

17) Tarifs préférentiels aux membres FFAP pour des spectacles (ex tournée Dani Lary) :Comment faire ?

Participation de nos amicales comme intermédiaires ?

Présents et représentés/Absents excusés/Absents/Invité : cf Annexe 1 : émargements

19 membres présents ou représentés valablement sur 23 élus. Le quorum est atteint et le Conseil est valide.

Relevé de décisions :

- **CR du dernier conseil validé**
- **Projet de nouveau site FFAP validé**



Fédération Française
des Artistes
Prestidigitateurs

257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Président : Serge Odin
Secrétaire général : Gérald Rougevin
Trésorier : Bernard Ginet

<http://www.magie-ffap.com> –

Contact Secrétaire général :

Gérald Rougevin

49 av de Condé

94100 Saint Maur des Fossés

secretaire-general@magie-ffap.com – 06 70 68 12 40

- *Projet de la poursuite de l'étude sur la revue numérique validé*
- *Réunion de travail des Présidents validé par le Conseil, date du prochain Conseil changée : le samedi 28 au lieu du Dimanche et donc date de la prochaine Assemblée changée au dimanche 29.*

L'organisation du prochain Conseil fédéral n'est pas stabilisée, elle aurait lieu le samedi 28 mars 2020 mais la plage horaire n'a pas pu être décidée en séance. Elle est fonction de la réunion du groupe de travail des Présidents dont le créneau horaire doit être décidé également.

SÉANCE

1 - Mot du Président

Serge Odin remercie tous les présents.

2 - Questions diverses

La liste des questions diverses est en annexe 2.

Réponses aux questions de J Hennessy :

Quand peut-on espérer avoir une réponse du bureau pour un mail du 21 octobre.

Réponse : un mail de réponses a été envoyé à Joël avant le Conseil. Joël a souhaité néanmoins maintenir ses questions pour partager les réponses.

Tout d'abord sur les textes écrits et validés et non suivi d'effets ou aménagés à la convenance.

Concours :

Réponse : la signature du Président n'étant pas dans le cahier des charges des congrès, il faut soit changer ce dernier texte et le faire voter par l'AF, soit supprimer la mention de signature du Président FFAP dans les flyers des Congrès. Le flyer devra être relu à l'avenir par le directeur des concours.

Congrès :

Réponse : le pass magique sera remis à Troyes afin de respecter le cahier des charges. Concernant les remboursements d'hôtels à Arcachon pour certains bénévoles, s'il faut changer le texte du cahier des charges, ce sera fait, avec vote en AF.

Sur certains travaux en cours

Réponse : concernant la charte EDF Scène et Close-Up, il semble évident de n'avoir qu'un seul document pour les deux structures. Laurent Guez doit se rapprocher de Joël et de Pathy pour avoir un seul document à présenter.

A propos des secrets de l'année, ils ont été supprimés à Mandelieu car il n'y avait pas de vidéo prévue. A l'avenir les organisateurs des secrets de l'année et du congrès doivent convenir du matériel technique afin de respecter le cahier des charges.

Sur des soucis récurrents sans réponses.

Réponse : les coaches ont seulement des défraitements (remboursements de frais). Les cotisations doivent être payées par les coaches eux-mêmes afin d'avoir une égalité de traitement entre membres FFAP.

Ceci m'amène à une question plus générale.

Réponse : l'égalité de traitement entre membres FFAP doit être respectée et, sauf en ce qui concerne les membres d'honneur FFAP (cas exceptionnels et selon les critères du RI FFAP), ils doivent tous payer leur adhésion FFAP individuellement et personnellement.

Réponses aux questions de G Naudet :

Une seule personne ne peut pas s'occuper des numéros bis de la revue, il faut une équipe et solliciter différentes personnes selon le sujet afin d'avoir plusieurs sources d'informations et enrichir ainsi les numéros. Le bureau va contacter le responsable actuel pour lui demander de monter une équipe.

3– Validation du compte rendu du dernier Conseil fédéral - Vote

Le Secrétaire général fait voter le texte du CR (cf PV Conseil avril 2019 en annexe 3)

Question : Validez-vous le compte rendu ?

Vote : 0 abstention ; 0 contre ; 19 pour

Le texte sera mis sur le site dans la version fournie lors de la convocation avec la mention « validé ».

4- Comptes FFAP 2017, 2018, prévisionnel 2019

Les comptes 2017 et 2018 sont présentés par Bernard. Ils sont en annexe 4

Pour rappel, les comptes 2017 ont été validés par l'Assemblée fédérale, mais il restait à les mettre dans une présentation en adéquation avec les textes en vigueur selon le plan comptable. Les comptes 2017 présentés présentent un déficit de -4548 euros au bilan.

Pour rappel, les comptes 2018 n'ont pas été validés par la dernière Assemblée fédérale. Ils accusent une perte de -13426 euros au bilan. Ils devront être représentés en Assemblée fédérale pour validation en mars 2020, avec les comptes 2019.

La présentation actuelle des comptes ne permet pas de dire quelle est la perte exacte. Il faut donc séparer les comptes du Congrès de l'année N et ceux de l'année N+1.

Si la comptabilité n'est pas exacte, il y a un risque d'avoir un contrôle de l'URSSAF. Il faut donc avoir tous les justificatifs pour ne pas risquer un redressement fiscal qui pourrait être à hauteur de 5000€ environ.

La trésorerie est actuellement estimée à 50 000€, ce qui n'est pas suffisant si la FFAP envisage d'acheter la loge de la gardienne.

A propos de la loge, le Conseil souhaite qu'une étude soit lancée avec un architecte et un ingénieur bâtiment afin de présenter un projet à la copropriété et à l'Assemblée fédérale en 2020 (obligation statutaire d'avoir le vote de l'Assemblée pour ce type de projet).

La prévision du résultat 2019 est de +3000 euros au bilan.

5- Appel à cotisation FFAP 2020, budget prévisionnel 2020

Voir le document présenté en séance en annexe 4.

5 bis- projet du groupe de travail des Présidents

Ce sujet a été ajouté en séance.

Le projet est présenté par Serge A. Dans le cadre de la commission Relations avec les amicales, Serge a initié une première réunion lors du congrès de Mandelieu avec les Présidents présents (une vingtaine), afin que les Présidents échangent entre eux sur divers sujets concernant les amicales. A la fin, l'idée de faire une réunion par an avec les présidents leur a été présentée. Les Présidents ont été d'accord sur le principe de la faire mais si la réunion était faite en temps que le week end de l'Assemblée, afin d'éviter deux déplacements.

L'objectif de ce groupe est d'échanger entre les Présidents, et de présenter au Conseil et à l'Assemblée des propositions pour les clubs. L'Assemblée reste décisionnaire sur les propositions.

La première réunion est prévue le we de l'Assemblée 2020, le samedi matin avant le Conseil ou le samedi après-midi après le Conseil qui serait plus court. En conséquence, l'Assemblée 2020 devra être reportée le dimanche, le lendemain à la place du Conseil.

L Guez, membre individuel élu de l'Assemblée et du Conseil, regrette que l'on exclue les membres individuels de la réflexion. Pourquoi réserver ce groupe de travail aux seuls Présidents ? Il demande à ce cela ne soit pas fait au détriment du Conseil ou de l'Assemblée. Il craint une remise en question du fondement même de la FFAP, constituée des Présidents (non élus et membres de fait de l'Assemblée) et des membres individuels élus par leurs pairs.

Serge A rappelle les objectifs de ce groupe de travail.

Serge O rappelle que nous sommes en situation de crise avec certains clubs qui souhaitent partir de la FFAP. A ce jour il y a 146 membres FFAP directs sur les 1168 membres FFAP.

Calendrier possible du WE de l'Assemblée :

Première possibilité :

Samedi matin de 10 à 12h : réunion des Présidents

Samedi après-midi de 14h à 18h : Conseil, avec un ODJ réduit à des points importants

Dimanche de 10h à 17h : Assemblée fédérale, avec les Présidents présents la veille et les membres élus

Seconde possibilité :

Samedi de 10 à 16h : Conseil, avec un ODJ réduit à des points importants

Samedi après-midi de 16h à 18h : réunion des Présidents

Dimanche de 10h à 17h : Assemblée fédérale, avec les Présidents présents la veille et les membres élus

Le Conseil n'a pas pu décider de l'option.

Vote sur le principe de ce groupe de travail des Présidents :

Pour : 14 voix

Contre : 3

Abstentions : 2

6- Carte FFAP 2020 et grade de magicien

Non traité en Conseil, sujet reporté en Bureau.

7- Congrès FFAP : retour Mandelieu et questionnaire, point sur 2020, 2021, 2022 (lieux et équipes), perspectives d'avenir des congrès ;

Point non traité.

8- Point sur le BIAM : comment communiquer pour le faire connaître

Le projet qui a commencé en 2014 voit le jour, avec une première session de 18 personnes entre le 20 et le 24 janvier 2020.

Une deuxième session est prévue en juin.

Il y a 8 formateurs.

Un dossier d'agrément en tant qu'organisme de formation professionnelle est déposé auprès de la DIRECCTE (Ministère du travail). Chaque année, on devra faire un bilan comptable et pédagogique et le déposer au Ministère afin de conserver l'agrément.

Tous les stagiaires ont payé.

Les non membres FFAP deviennent membres FFAP la première année car on prélève la part de cotisation FFAP de leur paiement du stage. Les membres FFAP ont une réduction sur le stage équivalente à ce montant prélevé. La seconde, ils doivent également cotiser pour obtenir le brevet. Après ce n'est plus obligatoire.

9- Revue FFAP : retour sur une mini étude : papier, numérique – vote

Présentation par Yves d'un projet d'étude pour avoir deux systèmes de cotisations FFAP : un avec une revue 100% numérique sans la version papier (c'est déjà le cas mais ce serait avec des conditions différentes), et un avec une revue numérique ET papier (c'est déjà le cas mais ce serait avec des conditions différentes).

Le projet est en annexe 6.

Il reste à affiner les conditions et voir sous quelle forme numérique la revue serait proposée. Un comparatif des prix avec différentes options sera fait.

Le Conseil est d'accord pour que l'étude soit poursuivie.

10 EDF Scène : point et questions, règles FFAP, partenariat Musée de la Magie; invitée Céline NOULIN

Présentation du partenariat entre la FFAP et la Maison de la Magie de Blois par Céline Noulin.

La convention est en annexe 5.

La maison de la magie est gratuite pour tous les membres FFAP.

C'est la 21e année d'ouverture, avec une progression de 5% cet été.

C'est la 6^e année où l'EDF Scène de la FFAP est accueillie pour un stage d'une semaine, avec représentations publiques. Après le stage les membres de l'EDFS sont engagés par la Maison de la Magie de Blois pour plusieurs jours de représentations (3 par jour). L'équipe de Céline s'investit dans ce stage de l'EDFS. Le coût pour la Maison de la Magie de Blois est d'environ 5000 € avec subvention FFAP. Hors Subvention ce serait 7300 €. Ce coût comprend l'hébergement, la restauration, les techniciens etc.

En ce qui concerne la communication et le logo FFAP : il est de même taille que celui de la Maison de la Magie de Blois. Sur chaque support de com, il est précisé « en partenariat avec la FFAP ».

Le trésorier demande à Céline la répartition des coûts entre la semaine de stage et la semaine de représentations hors stage EDFS FFAP.

Céline Noulin ne souhaite pas communiquer de chiffre sur la deuxième semaine de représentation. Selon elle, cette semaine de représentations ne concerne pas l'équipe de France FFAP mais uniquement la Maison de la Magie qui sélectionne des magiciens pour ses spectacles.

Cette année, il y a eu 100 000 personnes ont visité la Maison de la Magie.

11 EDF Close Up : règles FFAP, partenariat avec espace WIP

Point non traité.

12 Communication FFAP : information sur les actions à venir avec le concours d'une consultante

Présentation du projet lié à la Communication de la FFAP, qui sera fait avec l'aide de la consultante S Le Stum, afin de définir notre image de marque dans un premier temps.

Présentation du projet de refonte du site FFAP (voir annexe 7) ; le travail sera fait bénévolement par Robin Deville et Vincent Chabredier.

Le Conseil donne son accord pour le changement du site.

13 Concours régionaux :

- Clubs FFAP organisateurs et intérêts privés.
- Cas des concurrents qui ont déjà gagné l'un des concours validant FFAP et qui se présentent aux autres

Point non traité

14 Sélection FISM Europe en Espagne et FISM Monde à Québec. règles du concours

Point sur les places disponibles pour la France. La France compte deux adhérents FISM, la FFAP et le CFI.

Serge O. explique comment un candidat a été sélectionné par le CFI. Cette sélection réalisée sans concertation avec la FFAP est regrettable car elle occupe une des places disponibles pour la France lors de la prochaine FISM Europe.

Pour régler ce type de situation, il y a un projet de convention de partenariat entre le CFI et la FFAP afin de convenir des modalités de sélection nationale.

15 Point sur les amicales = cas de Rennes à visiter rapidement : Actions à envisager ?

Le club de Rennes perd des adhérents et risque de quitter la FFAP.

Le Bureau de la FFAP ira à Rennes en janvier pour faire le point de la situation du club vis-à-vis de la FFAP.

16 Point sur la plateforme PRO, l'assurance professionnelle

Bernard explique qu'Yves Doumergue, en charge du projet, n'a pas encore avancé sur le dossier.

17 Tarifs préférentiels aux membres FFAP pour des spectacles (ex tournée Dani Lary) :Comment faire ? Participation de nos amicales comme intermédiaires ?

Point non traité.

18 Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil fédéral.

Date : le samedi 28 mars 2020. En conséquence l'Assemblée fédérale se réunira le dimanche 29 mars 2020 en lieu et place du samedi 28. Une communication sera faite par le Bureau à l'Assemblée pour ce changement de date.

Serge Odin remercie tous les participants.

La séance se termine à 17h30

Le 15 décembre 2019 :

Serge Odin
Président



Gérald Rougevin
Secrétaire général



ANNEXE 3



BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

AVEC LES COMPTES AU

13/11/2020

Balance des comptes de gestion

Exercice en cours - Section 1 GESTION FFAP

Le 15/11/2020

Page 1

Balance des comptes de gestion
Exercice en cours - Section 2 BOUTIQUE

Le 15/11/2020

Page 1

N°	Intitulé	Cumuls		Soldes	
		Débit	Crédit	Débiteur	Créditeur
	Classe 6				
623715	FRAIS LIVRE HODGE/MERLIN	780,00	780,00		
623725	CC EDITIONS LIVRE CH FEC	477,50	477,50		
623730	DEPENSES Livre SALTANO	180,46	180,46		
626020	Frais Affranchissement Boutiqu	241,33	98,64	142,69	
627305	Frais PAYPAL BOUTIQUE	19,88		19,88	
	Classe 6	1 699,17	1 536,60	162,57	
	Classe 7				
707200	Vente de Revue RDLP		195,50		195,50
707204	Vente Livre Maurice SALTANO		100,00		100,00
707205	VENTe Livre FECHNER		330,00		330,00
707206	VENTE Livre HODGES(MERLI	680,00	989,17		309,17
707207	VENTE LIVRE CARTAGOGO	117,50	181,00		63,50
707250	Vente Objets BOUTIQUE FFAP		60,00		60,00
707252	Participation Frais Expédition	116,00	253,50		137,50
	Classe 7	913,50	2 109,17		1 195,67
	Ecriture de stock à passer	800,00			
		3 412,67			233,10
	TOTAL	2 612,67	3 645,77		-1 033,10

Balance des comptes de gestion

Exercice en cours - Section 3 REVUE

Le 15/11/2020

Page 1

Balance des comptes de gestion

Exercice en cours - Section 4 EDF S

Le 15/11/2020

Page 1

N°	Intitulé	Cumuls		Soldes	
		Débit	Crédit	Débiteur	Créditeur
618501	Classe 6				
618501	FRAIS TRANSPORT EDF S	2 165,52		2 165,52	
618525	Dépenses pour Coaches, stage	1 445,78		1 445,78	
618625	Frais EDF S pour Hébergement	884,30		884,30	
	Classe 6	4 495,60	0,00	4 495,60	
707135	Classe 7				
707135	Cotisations Membres EDFS		200,00		200,00
707140	Participation des Stagiaires a		1 610,00		1 610,00
	Classe 7	0,00	1 810,00		1 810,00

DETAIL COMPTE 618525 Hugues Protat 4 Factures

Date	JI	Pi��ce	Libell�� criture	D��bit	Cr��dit	Compte	Bord.
01/11/2020	SGEFS	2	PATHY AUCHAN BOISSON CHQ 200	154,51 €	0,00	618525	
08/11/2020	SG CC	261	HUGUES PROTAT 4 FACTURES	541,27 €	0,00	618525	261
10/11/2020	SG CC	264	GEM MAGIE GAETAN BLOOM	750,00 €	0,00	618525	
				1 445,78 €			
			Facture Fourniture Stagiaires HP				
			Aimants	165,90 €			
			ARMANIA Fibranne	174,81 €			
			RETIF Colle + CARLENE	105,97 €			
			LEROY MERLIN Colle + Adhesifs	94,59 €			
				541,27 €			

Idéal Informatique



**FEDERATION FRANCAISE DES ARTISTES
PRESTIDIGITATEURS**

12/11/2020

FICHE STAGE EQUIPE DE FRANCE

7

Date Déclaration : 05/10/2020 EDF S PERIGNAT

Du : 26/10/2020 au : 30/10/2020 PERIGNAT

Nbre Coaches :	6	Nbre Stagiaires :	10	Cout du stage :	4 495,60
----------------	---	-------------------	----	-----------------	----------

Liste des Coaches du stage

Nom	Prénom	Rémunération	Hotel	Repas	Transport	Observations
PROTAT	HUGUES	541,27	273,40 €	0,00 €	817,83 €	
TRUPIN	PATRICK	0,00	337,50 €	154,51 €	650,01 €	
CABARET	YANNICK	0,00	0,00 €	0,00 €	697,68 €	
FOURNAISEAU	FRANCOIS	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
BLUM	JEAN-LOUIS	750,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Facture Ets Spectacle
LEBEL	DOMINIQUE	0,00	273,40 €	0,00 €	0,00 €	
	6	1 291,27	884,30	154,51	2 165,52	

Liste des Stagiaires au stage

N° Membre	Nom	Prenom	PSEUDO	Cout Participation Stage	Cotisation FFAP	Date Cotisation EDF
5 227	JOURNAULT	JEAN-JACQUES	DOC 3J	120,00 €	2020	07/11/2020
3 635	JULIA	GUILHEM	GUILHEM	120,00 €	2020	22/11/2019
5 018	PLASSARD	NICOLAS	FELIX	240,00 €	2020	07/11/2020
5 160	VERONE	MICKAEL		210,00 €	2020	07/11/2020
5 382	ROBERT	CHRISTOPHE	MERVIL	120,00 €	2020	07/11/2020
5 159	NATIVEL	FREDERIC		210,00 €	2020	07/11/2020
3 161	RODON	OLIVIER	ANTIOCHE	210,00 €	2020	07/11/2020
2 502	LESAGE	CHRISTINE	ALICE ECILA	120,00 €	2020	07/11/2020
4 277	FOURIE	SEBASTIEN		120,00 €	2020	07/11/2020
4 975	LENOIR	YANNIS	YANNIS WHY	120,00 €	2020	07/11/2020
		10		1 590,00 €		

Coût du stage pour la FFAP: 4 495.60 - 1590.00 = 2 905.60 €

Convention KAGIMA pour 16 personnes (10 Stagiaires + 6 coaches) en hébergement, repas et petits déjeuner. ==> 16 personnes au stage Pourquoi avoir à payer 3 chambres d'Hotel pour 884.30 €?

A quoi correspond les 120 €, 210 € ou 240 € demandé aux stagiaires ?

Pourquoi 3 factures pour Hugues PROTAT de fourniture aux stagiaires payées non pas par les stagiaires mais par la FFAP?

Sur les frais de déplacement de Pathy BAD apparaissent 198 kms de transport de stagiaires pour 108.79 €. J'ai informé Serge ODIN de mon désaccord en lui demandant de signer la note de frais. Ce qu'il n'a pas fait, donc je n'ai pas pris en compte la somme de 108.79.

Balance des comptes de gestion
Exercice en cours - Section 5 EDF C

Le 15/11/2020

Page 1

Balance des comptes de gestion

Le 15/11/2020

Page 1

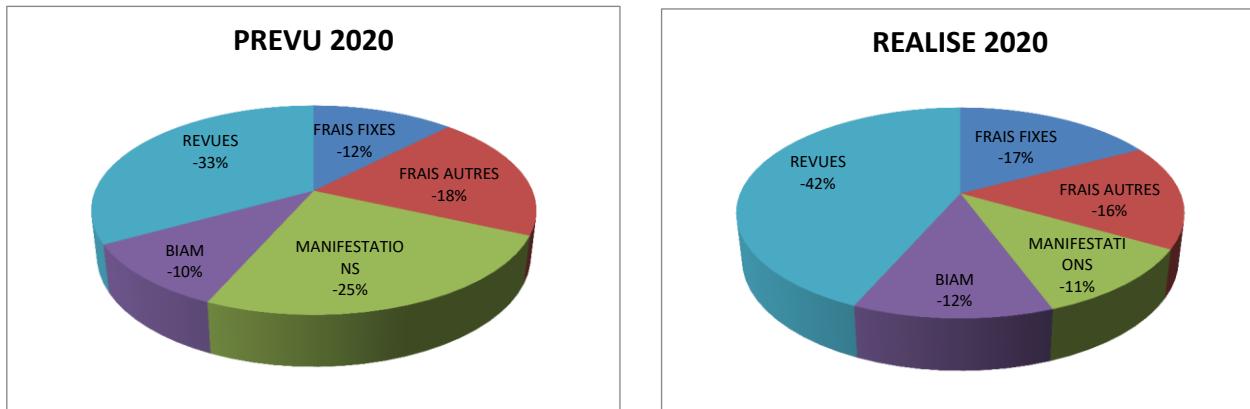
Code	Nom	Telephone	Solde compte	N° Compte	Date Der MVT
BNP TITR	SG TITRES BNP		8 026,14 €		31/12/2019
CAISS	CAISSE FFAP		0,00 €	123123	
CEDFS	CAISSE EDF S		0,00 €	531010	
PAYPAL	COMPTE PAYPAL		0,00 €	info@magie-	10/11/2020
SG CC	Société Générale CC	0328585716	9 032,25 €	00037267073	12/11/2020
SG CONG2	SG CONGRES AN PAIRES		14 221,81 €	00037272438	12/11/2020
SG CONGR	SG CONGRES AN IMPAIR	0328585716	0,00 €	00037271331	08/07/2020
SG EDF C	EDF CLOSE UP	0328585716	0,00 €	00037271919	14/08/2020
SG EDF S	EDF SCENE	0328585716	500,00 €	00037271224	12/11/2020
SG EPAR	EPARGNE CONGRES	0328585716	51 963,65 €	00036587745	01/06/2020
SG LIVRE	LIVRET A SG	0328585716	76 000,00 €	00031335330	01/06/2020

ATTENDU PREVISIONS 2020					
SECTIONS	R. PREVU	RECETTES	D. PREVU	DEPENSES	RESULTAT
GESTION FFAP	43 600,00 €	40 581,00 €	40 850,00 €	21 875,63 €	18 705,37 €
REVUES	27 000,00 €	27 910,00 €	23 400,00 €	24 066,00 €	3 844,00 €
BOUTIQUE	3 900,00 €	1 195,67 €	1 400,00 €	1 000,00 €	195,67 €
EDF S	15 850,00 €	1 810,00 €	12 000,00 €	4 495,60 €	-2 685,60 €
EDF C	3 500,00 €	962,05 €	2 500,00 €	962,05 €	0,00 €
BIAM	8 700,00 €	9 444,00 €	7 300,00 €	6 338,67 €	3 105,33 €
TOTAL	102 550,00 €	81 902,72 €	87 450,00 €	58 737,95 €	23 164,77 €
ATTENTION LES ECRITURES D'INVENTAIRE NE SONT PAS COMPTABILISEES					

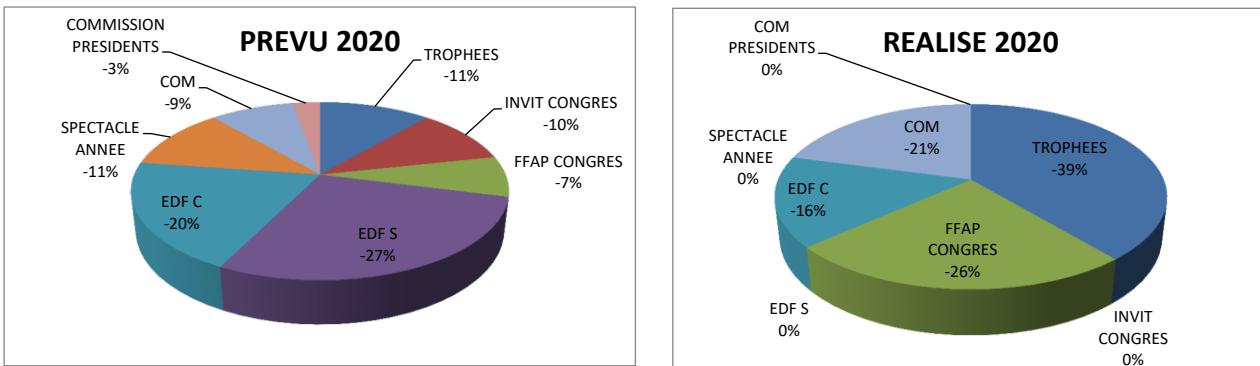
UTILISATION COTISATIONS FFAP 2020						
COTISATIONS FFAP						
RCOTISFFAP	Cotisations Membres FFAP	35 000,00 €	36 458,17 €			
RCONGSTATUTAIRE	Participation Forfaitaire Congrès FFAP	4 000,00 €	4 000,00 €	0		
	RECETTES FFAP	39 000,00 €	40 458,17 €			
FRAIS FIXES FFAP						
		PREVU 2020	REALISE 30/10/2020			
FRAISGESTION	Frais Gestion FFAP	-1 000,00 €	-355,41 €			
FTELEPHONIE	Frais de Téléphone, Internet	-700,00 €	-618,00 €			
ELECTRICITE	Frais d'électricité local FFAP	-600,00 €	-441,94 €			
FGAZ	Frais de Gaz du local FFAP	-600,00 €	-414,26 €			
FSYNDIC	Frais Syndic Copropriété	-2 200,00 €	-2 230,20 €			
FINTERNET	Frais Hébergement Site Internet FFAP	-800,00 €	-1 637,77 €			
FBANQUEFFAP	Frais Bancaires FFAP	-300,00 €	-163,70 €			
FIMPOTS	IMPOTS et Taxes	-500,00 €	-465,00 €			
FAMORTISSEMENTS	Dotations aux Amortissements	-2 000,00 €	-3 238,08 €			
				Solde Prev.	Solde Réal.	
	FRAIS FIXES FFAP	-8 700,00 €	-9 564,36 €	30 300,00 €	30 893,81 €	
FRAIS AUTRES FFAP						
		PREVU 2020	REALISE 30/10/2020			
FNOTEFRAIS	Note de Frais	-2 500,00 €	-1 944,22 €			
FASSURANCES	Frais d'Assurances	-3 000,00 €	-2 984,97 €			
FCOMMUNICATION	Frais de Communication	-100,00 €	0,00 €			
FCHEQUECONF	Chèque Conférence pour Amicale	-2 000,00 €	-800,00 €			
FBADGES	Frais de badges	-800,00 €	-1 213,78 €			
FAFFRANCHIS	Frais d'affranchissements	-100,00 €	-27,92 €			
FTRAVAUX	Frais travaux Entretien Maison FFAP	-500,00 €	-733,40 €			
FCONSEIL	Frais Réunion Conseil et assemblée	-2 300,00 €	0,00 €			
FOURNIRURES	Fournitures FFAP	-1 100,00 €	-529,08 €			
FAVOCAT	Frais d'Avocats	-1 000,00 €	0,00 €			
FSTECONTROLE	Frais Contrôle Annuel des comptes	-350,00 €	-640,07 €			
				Solde Prev.	Solde Réal.	
	AUTRES FRAIS FFAP	-13 750,00 €	-8 873,44 €	16 550,00 €	22 020,37 €	
MANIFESTATIONS FFAP						
FTROPHEES	Frais remise de coupe, médailles, prix	-2 000,00 €	-2 376,40 €	- €		
FINVCONGFFAP	Invitation Congrès Invités FFAP	-1 800,00 €	0,00 €			
FFFAPCONGRES	Frais pour Congrès	-1 300,00 €	-1 500,00 €			
FSUBVENTIONEDFS	Subvention FFAP pour EDF S	-5 000,00 €	0,00 €	- 8 000,00 €	- 3 000,00 €	Demande 2021
FSUBVENTIONEDFC	Subvention FFAP pour EDF C	-3 500,00 €	-962,05 €	- 6 000,00 €	- 2 500,00 €	
FSPECTACLEANNEE	Spectacles de l'année	-2 000,00 €	0,00 €			
FCOMCOM	FRAIS COMMISSION COMMUNICATION	-1 500,00 €	-1 274,63 €	- 12 000,00 €	- 10 500,00 €	
FCOMPRESIDENTS	FRAIS Commission Présidents	-500,00 €	0,00 €			
				Solde Prev.	Solde Réal.	
	MANIFESTATIONS FFAP	-17 600,00 €	-6 113,08 €	- 1 050,00 €	15 907,29 €	
REVUES FFAP						
RABONREVUE	Part Abonnements dans Cotisations	27 000,00 €	26 242,50 €			
FIMPREVUE	Frais impression revue	-15 000,00 €	-15 312,00 €			
FROUTAGE	Frais Routage Revue	-1 800,00 €	-1 947,25 €			
FREVUEPOSTE	Frais Expédition Revue par la Poste	-6 600,00 €	-6 774,56 €			
	REVUES FFAP	3 600,00 €	2 208,69 €			
BIAM						
NFRAISBIAM	Frais Gestion BIAM	-700,00 €	0,00 €			
FBIAMADMIN	FOURNITURES ADMINISTRATIVE BIAM	-700,00 €	-669,51 €			
FTRANSPORTBIAM	Frais Transport BIAM	-700,00 €	-569,89 €			
FHOTELBIAM	FRAIS HOTEL BIAM	-1 000,00 €	-1 091,30 €			
FREPASBIAM	FRAIS DE REPAS BIAM	-800,00 €	-831,42 €			
FDEFRAIINT	DEFRAIEMENT INTERVENANT BIAM	-3 000,00 €	-3 176,55 €			
CHARGESSIONCCEAB	Charges sociales cheque CEA BIAM	-400,00 €	-400,00 €			
RCOTISEBIAM	Inscription ou Cotisation BIAM	8 700,00 €	8 716,00 €			
	BIAM	1 400,00 €	1 977,33 €			
LOCAL CONCIERGE						
?????????????						

ANALYSE BUDGET 2020			
Nombre de Membres 2020	1 165	Prix Moyen Cotis,	57,25 €
PREVU			
RECETTES FFAP 2020	COTISATION	ABONNEMENT	BIAM
74 700,00 €	39 000,00 €	27 000,00 €	8 700,00 €
POSTE	PREVU	REALISE	
FRAIS FIXES	- 8 700,00 €	- 9 564,36 €	
FRAIS AUTRES	- 13 750,00 €	- 8 873,44 €	
MANIFESTATIONS	- 17 600,00 €	- 6 113,08 €	
BIAM	- 7 300,00 €	- 6 738,67 €	
REVUES	- 23 400,00 €	- 24 033,81 €	
TOTAL	- 70 750,00 €	- 55 323,36 €	
SOLDE	3 950,00 €	16 323,36 €	

GRAPHE REPARTITION DES DEPENSES BUDGET 2020 HORS CONGRES



GRAPHE REPARTITION DES DEPENSES MANIFESTATIONS 2020 HORS CONGRES



UN NOUVEAU NOM POUR NOTRE FÉDÉRATION

POURQUOI CHANGER LE NOM DE NOTRE FÉDÉRATION

Ce chantier relève d'un double constat : le manque de visibilité et de (re) connaissance à tous les niveaux de la FFAP, le tout associé à une communication globale obsolète. Il est important de comprendre qu'il ne s'agit pas d'un simple caprice, mais au contraire d'une vraie nécessité si l'on veut que notre Fédération prenne un nouvel élan, gagne en crédibilité, obtienne l'écoute méritée de la part de nos institutions et que notre art soit enfin reconnu en tant que tel.

SUR QUOI REPOSE LE DIAGNOSTIC

Là encore plusieurs constats :

- Le mot « prestidigitation » est magnifique, mais s'avère aujourd'hui réducteur et quelque peu désuet. Réducteur, car il signifie agilité des doigts. Or on le sait bien, l'Art magique ne se limite pas uniquement à cela. Quid des autres catégories qui le composent (grandes illusions, mentalisme, etc.) sans compter tout ce qui peut aussi être pourvoyeur d'effets magiques (lumières, mise en scène...) ? Désuet, car il est trop souvent associé à un amusement limité aux arbres de Noël ou anniversaires d'enfants. J'ai rencontré trois ministres de la Culture. Je me souviens par exemple qu'à l'énoncé du mot « prestidigitateurs » et après m'avoir certes dit qu'elle aimait bien la magie, la dernière s'est lancée en riant dans des mouvements de mains ne prêtant à aucune équivoque sur le sérieux qu'elle y associait. Ce qu'elle n'aurait sûrement pas fait si je lui avais parlé des « Arts Magiques ».
- *Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs*, c'est très (trop) long et trop difficile à prononcer, surtout pour un profane et dans la bouche ou sous le stylo d'un journaliste cela devient le plus souvent « Fédération des magiciens ». Sept syllabes pour « Artistes prestidigitateurs » contre par exemple seulement trois pour « Arts Magiques ».
- Concernant la nouvelle image souhaitée elle devra très prochainement définir notre Fédération au travers de ses valeurs fondamentales, de son discours, de ses éléments visuels et la manière dont nous souhaitons qu'elle soit perçue par notre public cible. Nous y portons donc toute notre attention afin de créer une identité forte, porteuse d'un message qui devra nous correspondre tant au niveau du nom de la Fédération que du graphisme ou des couleurs.
- Par ailleurs la communicante que nous avons rencontrée n'a pas manqué de nous faire remarquer que le logo FFAP actuel est certes très joli de près, mais absolument pas identifiable par exemple sur une affiche au milieu d'autres où il passe totalement inaperçu. De plus la FFAP possède aujourd'hui trop de logos différents (FFAP, congrès, Équipes de France, spectacles magiques de l'année, vidéos magiques...) ce qui ne va pas dans le sens de la visibilité et de la reconnaissance souhaitées. Notre Fédération a besoin aujourd'hui d'un logo original et lisible pour une compréhension et une reconnaissance immédiate tant au sein du monde magique que des profanes. Ce logo unique sera alors déclinable pour chacune des entités citées ci-dessus.

EN CONCLUSION

Donner un nouvel élan à notre Fédération en fidélisant nos membres, en devenant attractif pour capter des nouveaux adhérents, en particulier parmi les jeunes, et en étant reconnu par les institutions, passe par une rénovation de notre image dont la première pierre est le changement de nom de notre Fédération. C'est avec nos amicales et nos membres, réunis autour de cette ambition partagée par tous, que nous réussirons.